



Communiqué de presse Les Agences de l'eau

Le 12 décembre 2018

Le 12 décembre, les Agences de l'eau lancent une campagne de communication à destination du grand public pour améliorer la culture générale sur l'eau.

89% des Français souhaitent être plus informés sur les différents sujets liés à l'eau. Ils sont nombreux à penser que la situation se dégrade en matière de qualité de l'eau des rivières et des lacs, de quantité des ressources en eau disponibles, de qualité des eaux de baignade*... Pourtant la réalité est contrastée. Sur certains sujets les résultats sont très positifs, alors que pour d'autres, on ne mesure pas d'amélioration malgré les actions engagées.

L'eau a quelque chose à vous dire...

Face à cette demande et à cette réalité, les 6 Agences de l'eau et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire se mobilisent au travers d'une campagne nationale déployée sur 2 ans, "En immersion", pour apporter aux citoyens une information transparente et accessible. Il s'agit non seulement de communiquer sur les actions menées, ce qui est relativement classique, mais surtout de mettre en lumière les résultats obtenus et constatés sur la qualité de l'eau et des milieux naturels. **Pour alimenter les contenus de cette campagne, les Agences de l'eau consolideront des données pour illustrer les grands enjeux de la politique de l'eau**. Il s'agit aussi d'améliorer la culture générale sur l'eau au sein de la population dans la mesure où tout un chacun contribue à cette politique par la facture d'eau.

Pensée comme une véritable (en)quête, cette campagne est aussi une manière de mettre en lumière l'engagement quotidien de milliers de personnes (personnels des Agences de l'eau, porteurs de projets locaux, collectivités, industriels, agriculteurs, associations, pêcheurs...) au service de l'intérêt général.

Une campagne sur 2 ans à l'heure du buzz et de l'immédiateté.

L'eau est à la fois omniprésente et discrète, dans notre cadre de vie comme dans nos organismes. En zone urbaine, les cours d'eau comme les réseaux sont busés, enterrés, cachés. Ce qui différencie une rivière en bon état d'une autre dégradée n'est pas nécessairement visible à l'œil nu, et ces sujets sont assez techniques. Pour rendre accessible et révéler ce qui n'est pas perçu, la campagne prend le temps d'expliquer et d'échanger avec les citoyens, sujet après sujet. A l'heure de l'immédiateté, les Agences de l'eau ont fait le choix du "**slow content**" (production de contenu raisonnée, utile, durable). Cette campagne s'appuie sur deux piliers : une web série et du contenu plus informatif calibré pour le web.

Pendant 2 ans, mois après mois, nous partons grâce à Léa et Max, protagonistes de la série, à la découverte de nombreux sujets : eaux domestiques, changement climatique, protection des zones humides, solidarité internationale dans le domaine de l'eau... A travers ce récit, mêlant les genres (fiction, contenus journalistiques...), chaque citoyen peut découvrir ce qui est en train de se passer

Contact presse :

Samuel Attia - Marie Pailhes-Dauphin -06 63 92 63 50 - 05 56 81 01 11

enimmersion@otempora.com



concrètement dans son cadre de vie. Il y a des progrès mais rien n'est gagné ; il reste beaucoup de défis à mener et de projets à porter au service de l'intérêt général.

* Baromètre de l'opinion 2018 – Préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques : qu'en pensent les Français ? Ifop pour les Agences de l'eau, l'Agence française pour la biodiversité et le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

> Les Agences de l'eau

- Depuis la loi sur l'eau de 1964, l'eau est gérée en France par grands bassins hydrographiques qui correspondent aux territoires des grands fleuves. Il y a ainsi en France 6 Agences de l'eau : Adour-Garonne, Artois-Picardie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône Méditerranée Corse, Seine-Normandie. Les Agences de l'eau, établissements publics de l'Etat, sont les opérateurs de la politique de l'eau sur ces grands bassins. Elles définissent leur cadre d'action en fonction des spécificités de leur territoire en s'appuyant chacune sur un "parlement local de l'eau" (appelé comité de bassin où sont représentés tous les usagers de l'eau, collectivités, industriels, agriculteurs, associations, services de l'Etat). De manière opérationnelle, Elles ont pour mission d'inciter, d'accompagner et de financer les actions de lutte contre la pollution, de protection de l'eau et des milieux aquatiques. En 2018, leurs missions ont été élargies, elles sont les fers de lance de l'Etat pour favoriser la biodiversité et la résilience de nos territoires face au changement climatique.
- Elles suivent également de près l'état de santé des milieux aquatiques grâce à de nombreuses analyses (biologiques, physiques, chimiques) menées régulièrement. Cela permet de contrôler l'efficacité des actions financées ou d'identifier d'éventuels nouveaux problèmes à résoudre (pollution émergente, pénuries...). Ce suivi apporte une connaissance précieuse pour éclairer les décisions et particulièrement utile dans un contexte de changement climatique.
- Les Agences de l'eau regroupent **1 800 collaborateurs** et mobilisent près de 12,5 milliards d'euros sur six ans dans le cadre de leurs plans d'actions 2019-2024.

Contact presse :

Samuel Attia - Marie Pailhes-Dauphin -06 63 92 63 50 - 05 56 81 01 11
enimmersion@otempora.com